

## IL NE VEUX PAS ARRÊTER DE BOIRE

Par Kaille Postée le 01/06/2023 21:16

Mon conjoint a 24 ans. Il a eu beaucoup de soucis dans son enfance et vers l'âge de 15 ans il a commencé à fumer de la drogue (shit/beuh), vers ses 17-18ans il a accumulé la drogue avec l'alcool, il buvait les week end, à ne plus tenir debout, temps que la bouteille n'était pas fini il continuait, puis avec des personnes comme lui qui buvaient beaucoup ceux qui n'aidaient pas non plus ! Puis je me suis mis avec lui il avait 20ans. Je lui avais dit que je n'aimais pas les garçons qui fument et buvaient, il m'a dit qu'il allait tout arrêter pour moi ! Promesse qu'il n'a jamais tenue, il allait fumer en cachette ! Donc embrouille sur embrouille. Mais j'y croyais à ces paroles.... Puis notre premier bébé est arrivé, et on a commencé à être en difficulté financière car lui seul travaillait moi je gardais notre fils, il a donc commencé à boire plus que les week end il a commencé à aller voir ses amis et boire jusqu'à 1h du matin (il y allait environ 1-2 fois par semaine) à ne plus tenir debout, à me mentir, pas donner de nouvelles je savais pas où il était rien... Puis notre deuxième bébé est arrivé par surprise et sa vie est encore plus compliquée et il a donc mis encore plus dans l'alcool.. Il a commencé à aller voir ses amis de plus en plus souvent pour boire (3-4 fois par semaine) tout ça en plus des week end qui buvaient beaucoup comme depuis le début... J'ai commencé à en avoir marre j'ai essayé de lui mettre des ultimatums (comme quoi j'allais partir si il continuait à boire...) Mais n'ayant pas d'amis, ni de familles dans les coins et ni de permis bah je pouvais pas partir... donc je pense qu'il le savait donc il s'en « foutait », il me croyait pas... Puis monsieur n'a pas de permis donc il a été arrêté plusieurs fois et au bout d'un moment il a été jugé et il a une obligation de soins avec prise de sang et tout pour stupéfiant et alcool il a réussi à arrêter de fumer tout seul (il voulait absolument son permis donc ça l'a déclenché) mais pas pour l'alcool il a fini par boire tout les jours toute la semaine c'est bière en arrivant puis un verre de whisky ou Ricard à table le soir sans compter les week end où il boit toujours autant. Mais depuis ça c'est devenu invivable on peut rien lui dire il est très agressif, il écoute rien, il ne veut pas discuter il est sur son téléphone avec son verre il supporte plus les enfants ni moi il dit qu'on le soul, qu'il préfère être au travail, qu'il en a marre qu'on gueule etc... mêmes les pleurs des enfants l'insupportent.. C'est devenu invivable j'en pleure tout les soirs je sais plus quoi faire je l'aime mais j'y arrive plus ... Puis les enfants veulent des câlins de papa, des moments avec lui mais non ! Il ne veut pas il pense qu'à son alcool ça me rend malade parce que les pauvres petits qui ont juste voulu de l'attention de leur père, ils s'enfoncent dans l'alcool est nous oublies c'est horrible Je sais pas quoi faire je suis désespérée.... ???? Il boit tellement que souvent il se retrouve dans les fosses où dans les arbres j'ai peur qu'un jour ça finisse mal c'est horrible j'ai la boule au ventre de sa débauche 17h jusqu'à ceux qu'il rentre surtout si il s'arrête pour boire.. c'est pas une vie et lui en est conscient qu'il boit trop mais il ne veut rien faire, pour lui c'est normal il le dit « oui je suis un alcoolique et je vous emmerde » voilà sa phrase quand quelqu'un lui en parle.. helpme

### Mise en ligne le 06/06/2023

Bonjour

Nous comprenons votre inquiétude et souffrance.

Nous allons vous apporter des informations qui vont vous permettre de comprendre quelles démarches vous pourrions vous aider.

L'addiction est un fonctionnement spécifique qui consiste à se servir d'un produit ou d'une conduite qui détourne le cerveau d'une souffrance ou d'une angoisse. L'addiction peut passer par un seul produit ou plusieurs. Dans la situation que vous décrivez votre conjoint avait une addiction avec l'alcool et le cannabis. En retirant le cannabis, il a gardé le même niveau d'addiction mais uniquement avec l'alcool.

Nous supposons que son attitude actuelle et ses réponses concernant son addiction sont liées à un sentiment d'impuissance face à une addiction forte. Il se peut qu'il soit trop douloureux pour lui de se confronter à ses fragilités et souffrances.

Vous évoquez le fait qu'il ait eu une enfance difficile. Cela peut grandement fragiliser une personne. Il a ensuite commencé très jeune à avoir des consommations d'alcool et de cannabis importantes. Cela aussi contribue à fragiliser une personne face à l'addiction.

Pendant ce temps vous souffrez et vos enfants ne trouvent pas l'équilibre dans leur relation avec leur père. Nous pensons que votre priorité devrait être de trouver vous-même une aide extérieure pour vous et vos enfants. Il s'agirait de trouver conseils et soutien face à ce que vous vivez. Des conseils pour vous positionner au mieux par rapport à lui et son addiction. Et un soutien pour minimiser le stress que génère cette situation pour vous et vos enfants. Mais aussi un soutien pour que vous puissiez gagner en autonomie.

Il est possible de trouver cette aide auprès de professionnels tels que des éducateurs, infirmiers ou psychologues dans des centres de soins en addictologie.

Les consultations sont proposées aux conjoints de personne dépendante. Elles sont gratuites, individuelles et confidentielles.

Nous vous proposons des adresses de ces centres en Charente. Les centres de château Bernard et Cognac proposent des visites à domicile. Nous ne savons pas si cela correspondrait à votre situation mais c'est une possibilité.

Nous vous conseillons en priorité de chercher une aide pour vous et de ne pas insister à vouloir le raisonner car cela pourrait au contraire lui ajouter une pression qui le renforcerait dans son besoin de boire.

Ces centres pourraient aussi accueillir votre conjoint s'il en prenait lui-même la décision. Le centre de L'ISle d'Espagnac propose un suivi comme les autres centres avec médecins, psychologue et travailleur social mais propose en plus des consultations d'EMDR. Il s'agit d'une technique pour aider les personnes à surmonter leur traumatisme même lorsqu'ils ont été vécus dans le passé. Cela pourrait être intéressant pour votre conjoint mais si de lui-même acceptait de consulter.

Si ces adresses ne vous conviennent pas, vous pouvez également revenir vers nous plus directement par téléphone ou par tchat. Nous pourrions vous conseiller d'autres adresses en fonction de vos demandes. Nos écoutants peuvent également vous proposer un soutien, un écoute ponctuelle et des informations. Nous sommes joignables de 8h à 2h , 7j/7j au 0980 980 930. L'appel est anonyme et non surtaxé. Nous répondons par tchat de 8h à minuit, 7j/7j.

Bien cordialement

---

## **POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES**

---

### **CENTRE AGORA**

59, place de la Bussatte  
CHCC- Centre Hospitalier Camille Claudel-0545  
16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 97 00

Site web : [ch-claudel.fr/](http://ch-claudel.fr/)

Secrétariat : 9h-12h30 et 13h30-17h45 sauf le jeudi matin

Substitution : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous en semaine sur le centre. Au centre info jeunesse, sur rendez-vous le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Adresse: 4 rue de la Place du Champ de Mars, Angoulême.

Voir la fiche détaillée

### **CSAPA ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - ANTENNE DE CHÂTEAUBERNARD**

5 bis avenue d'Angoulême  
16100 CHATEAU BERNARD

Tél : 05 45 35 75 55

Site web : [addictions-france.org/](http://addictions-france.org/)

Secrétariat : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 19h, les vendredis de 9h à 12h et de 12h30 à 17h30. Fermé le mercredi

Voir la fiche détaillée

### **CSAPA AGORA- ANTENNE DE COGNAC**

32 rue des Champs du Château  
16100 COGNAC

Tél : 05 17 22 31 16

Site web : [www.ch-claudel.fr/](http://www.ch-claudel.fr/)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Pour les jeunes et leur entourage, sur le centre, sur rendez-vous. Pour les jeunes au

Couvent Des Récollets : 53 rue d'Angoulême à Cognac, le mercredi de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée

### **CSAPA ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE**

17 avenue du Maréchal Juin  
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Tél : 05 45 95 55 11

Site web : [addictions-france.org/](http://addictions-france.org/)

Secrétariat : les lundis, mardis et mercredis de 8h à 19h. Les jeudis de 8h à 19h30 et les vendredis de 8h30 à 17h30

Voir la fiche détaillée